

CFDT-CFTC-CGT-FSU-SUD Culture Bibliothèque nationale de France

Haut-de-Jardin, conditions de travail, prime de 500 euros : mobilisons-nous !

Une situation générale de plus en plus dégradée à la BnF :

Dans l'ensemble des départements et services de la BnF, nous sommes de moins en moins nombreux. Nos conditions de travail et les moyens dévolus à nos missions de service public sont profondément dégradés (le budget 2014 est en baisse de 3,6 millions d'euros et une nouvelle fois 29 emplois doivent être supprimés s'ajoutant aux 160 déjà détruits depuis 2009).

Des travaux inutiles et coûteux en Haut-de-Jardin à Tolbiac :

C'est dans ce contexte de récession budgétaire et de baisse d'effectifs sans précédent que la direction de la bibliothèque choisit et décide de lancer le « chantier du Haut-de-jardin » sur le site de Tolbiac, dépensant 5 millions d'euros dans un projet de « réaménagement » du Hall Est et des banques de salle sans véritable concertation des personnels.

Le résultat des travaux réalisés en salle E et F, A et B a d'ores et déjà permis aux collègues des départements LLA (Littérature) et DEP (Droit) de mesurer l'étendue des dégâts : inadaptation du mobilier au service public, organisation absurde des espaces de travail, médiocrité des équipements, etc... Plus grave, cette « réhabilitation » s'accompagne d'une réduction de l'offre documentaire : en salle H, par exemple, ce sont déjà 6 000 ouvrages sur 30 000, soit un sur cinq qui ont récemment disparu des rayonnages....

Faire « tomber les barrières » entre personnels et lecteurs comme le souhaite la direction, ce n'est pas escamoter les collections en libre accès ou porter atteinte à la visibilité des agents publics en les perdant dans un dispositif d'accueil dégradant leurs conditions de travail. Faire tomber les barrières, c'est au contraire renforcer les moyens dévolus au service public et maintenir une offre documentaire de qualité.

La mise en œuvre des travaux doit se poursuivre jusqu'en 2014 – la salle J devrait être la dernière à en faire les frais ; elle s'inscrit dans un contexte de refonte du Haut-de-jardin, imposée par des intérêts privés : derrière le réaménagement du hall Est se profile le risque de dérive vers une marchandisation progressive des espaces se substituant aux missions de la BnF.

La direction, de plus en plus isolée face à la colère des personnels et une partie de son encadrement, tente de forcer le pas.

Prime exceptionnelle du ministère de la Culture :

Le 21 novembre dernier, la ministre de la Culture a annoncé que face aux bas salaires des agents fonctionnaires de catégorie C, elle a décidé que ceux-ci toucheraient une prime exceptionnelle de 500 euros. Les agents concernés à la BnF y ont vu l'une des rares bonnes nouvelles depuis longtemps. Mais malheureusement, il est apparu que cette mesure ne concernerait que les agents fonctionnaires de catégorie C qui sont directement payés par le ministère de la Culture et que tous ceux des établissements autonomes, comme la BnF, en seraient exclus.

Droit à la prime pour tous !

Pourtant, les agents de la BnF font le même travail que les agents payés directement par le ministère de la Culture. Ils ont les mêmes problèmes de bas salaires. Exclure certains de cette mesure revient à rompre complètement l'égalité de traitement entre les personnels du ministère de la Culture et à créer un précédent dangereux.

Nous exigeons donc de la direction de la BnF et du ministère de la Culture que cette mesure soit étendue à tous les établissements du Ministère afin que les agents fonctionnaires de catégorie C, ainsi que les agents contractuels à temps complet du groupe 1 et les agents contractuels à temps incomplet (« vacataire ») puissent bien bénéficier de cette prime exceptionnelle de 500 euros.

En décembre 2006, lorsqu'une prime exceptionnelle semblable avait été mise en place, elle avait bien concernée l'ensemble du ministère de la Culture, dont les agents de la BnF et aussi bien les agents fonctionnaires que les agents contractuels, en particulier à temps incomplet. Il doit en être de même cette fois-ci.

- **Travaux dispendieux du Haut-de-Jardin à Tolbiac qui dégradent nos conditions de travail.**
- **Exclusion de la prime exceptionnelle de 500 euros pour certains agents de catégorie C.**

Nous ne pouvons pas accepter cela !

C'est pourquoi l'Intersyndicale de la BnF appelle, dans le cadre d'une heure mensuelle d'information, à un rassemblement massif dans

le Hall Est de Tolbiac
le LUNDI 9 DECEMBRE à 12H30*

afin de débattre démocratiquement et décider des moyens à mettre en œuvre pour nous faire entendre et obtenir la satisfaction de nos revendications.

05 décembre 2013

***vous disposez d'une autorisation d'absence d'une heure sur votre temps de travail pour assister à cette réunion (décret du 28 mai 1982).**